

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 25 (1963)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Section genevoise

Sous l'aimable présidence de M. Georges Pottu, l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs a tenu son assemblée générale, à la salle des Vieux-Grenadiers.

La partie administrative fut rondement menée; après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le président communiqua son rapport, excellent condensé de l'activité de la Société au cours de l'an écoulé. L'Association compte, aujourd'hui, 556 membres pour un effectif de 1198 tracteurs, et environ 100 moissonneuses-batteuses. Des cours théoriques ont été organisés pour les jeunes gens de 14 à 18 ans désirant obtenir un permis de conduire pour tracteur, ainsi que l'exige la loi sur la circulation routière qui vient d'entrer en vigueur.

Le secrétaire de la Chambre d'agriculture, Me Thorens, est intervenu auprès des compagnies d'assurances, dont les primes demandées pour les moissonneuses-batteuses sont trop élevées.

Les démonstrations de machines agricoles qui devaient avoir lieu au mois de juillet dernier ont dû être annulées... faute de participants, l'Association suisse des fabricants de machines n'ayant pas accordé l'autorisation à ses membres d'y participer. Seul le Cercle des agriculteurs est resté inscrit. De nouveaux pourparlers avec les intéressés (si l'on peut dire!) sont en cours.

Puis ce fut le rapport du comptable et des vérificateurs, approuvé à l'unanimité, comme celui l'ayant précédé.

Trois membres venaient en réélection: MM. Georges Pottu, Henri Vidonne et Aimé Perret. Ils se virent immédiatement confier un nouveau mandat. MM. Daniel Fonjallaz, Aubertinaz et Jacques Dugerdil furent respectivement désignés en tant que vérificateurs des comptes et suppléant.

Au chapitre des propositions individuelles, signalons celle de M. Baumgartner de suggérer à l'autorité compétente,

de permettre à l'agriculteur de conserver les plaques des véhicules, moyennant arrangement spécial. M. Bellevaux, en tant que député, émit des doutes quant au succès d'une telle proposition au Grand Conseil...

On entendit ensuite MM. Barraud, de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs, et Jossy, du Service des autos, qui prononcèrent d'aimables paroles à l'endroit de l'Association genevoise, puis M. Marc Dugerdil, chef du Service de l'Agriculture, remplaçant M. Charles Duchemin, retenu ailleurs, apporta le salut chaleureux du Département. Il souligna notamment la somme de bonne volonté que représente la recherche de solutions nouvelles aux problèmes toujours plus épineux de la circulation. Il suggéra aussi une meilleure rationalisation de l'équipement en machines agricoles, qui pourrait intervenir lors de l'achat, par une moins grande dispersion des marques. Enfin, M. Dugerdil parla brièvement des fameux crédits agricoles fédéraux, dont l'octroi d'une première tranche de 200 millions a été décidé. En ce qui concerne la péréquation cantonale, nous en saurons davantage dans le courant de l'été.

L'assemblée assista enfin à la projection d'un film: «L'Amérique, c'est différent», précédé d'un intéressant exposé de M. Tschan, délégué de la Swissair.

JCN

Section vaudoise

C'est jeudi dernier, sous la présidence de M. James Berlie, que cette importante association tenait son assemblée générale à Lausanne. Après avoir salué les membres et les nombreux invités, le président donne connaissance du rapport du comité. Nous en rappelons l'essentiel.

Activité de l'Association en 1962

L'effectif des membres à ce jour se monte à 3567. Poursuivant l'effort entrepris depuis plusieurs années, l'association — d'entente avec le Service de l'agriculture — a organisé 6 cours sur la connaissance et l'entretien des tracteurs.

Les moniteurs chargés de l'enseignement ont participé à une journée de perfectionnement à Marcelin.

1237 jeunes gens ont fréquenté les cours organisés dans 18 communes à l'intention des jeunes conducteurs. Rappelons qu'il s'agit là de l'application d'une disposition de la nouvelle loi sur la circulation prévoyant l'obtention d'un permis pour les jeunes de 14 à 18 ans, conduisant des véhicules à moteur agricoles.

La méthode de rétrocession des droits de douane sur les carburants utilisés à des fins agricoles, en vigueur depuis le 15 janvier 1962, a préoccupé le comité. Des séances d'information décentralisées ont été organisées afin de renseigner les membres.

Le secrétariat s'est occupé de la vente du matériel réfléchissant pour véhicules agricoles. Le président recommande à ceux qui ne seraient pas encore en ordre avec la loi de passer commande sans tarder.

D'entente avec l'association suisse et l'association vaudoise, le commissariat agricole de l'Exposition nationale prépare l'organisation de la Coupe des jeunes sur le plan national. Des éliminatoires régionales et cantonales auront lieu en 1963. Pour terminer, M. Berlie informe l'assemblée qu'afin de répondre à un besoin pressant, l'association suisse étudie la création d'un centre d'instruction technique à Riniken, près de Brougg.

La discussion qui suivit donna l'occasion à M. Schwaar, président de l'association suisse, de répondre à plusieurs questions concernant la rétrocession des droits de douane sur les carburants. Pour sa part, M. Giddey, chef du service des transports, tout en soulignant que les conducteurs de

tracteurs agricoles n'occasionnent pas trop de soucis à son service, recommande à ces derniers de vouer une attention spéciale aux dispositions de la nouvelle loi sur la circulation en relevant un point qui n'est pas très connu à la campagne: celui du retrait du permis.

Relevons également l'intervention de M. Destraz qui demande à l'association suisse d'intervenir auprès des commerçants et fabricants de machines afin de normaliser les graisseurs des machines agricoles. Cette proposition rencontre l'approbation de l'assemblée.

L'Exposition nationale et l'exposition d'agriculture

Le comité de l'association avait fait appel à M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats, président du comité de l'Exposition nationale, pour présenter une conférence sur cette manifestation.

Après avoir cité les nombreuses raisons qu'a le peuple suisse de s'affirmer vis-à-vis de ses voisins proches et lointains, surtout à une époque où l'Europe cherche à mettre en valeur son potentiel économique, le conférencier décrit au cours d'un exposé fort complet l'Exposition nationale 1964. Il rappelle qu'une exposition d'agriculture sera organisée en même temps et que son commissaire agricole, M. Michel Rochaix, travaille à la réalisation de ce secteur fort important. Ce dernier, en quelques mots, précise ce qui doit être réalisé pour mettre en valeur cette branche de notre économie.

Notre journal ayant déjà consacré plusieurs articles à l'Exposition nationale, nous nous permettons d'y renvoyer nos lecteurs.

J. Bonjour

Page de couverture

Depuis que la Fabrique de machines Baas a créé une usine à Lachen (Schwytz) et que de nombreuses expériences concluantes ont été faites avec des chargeurs frontaux Baas montés sur des tracteurs suisses de toute marque, cette machine est de plus en plus adoptée dans notre pays.

L'illustration de la première page de couverture montre l'hydrofourche frontale en train de remplir une épandeur de fumier. Un seul homme arrive ainsi à charger 3 tonnes de fumier en seulement 5 à 6 minutes.

Le chargeur frontal Baas abat 7 à 10 fois plus de besogne qu'un travailleur manuel. Ses différents équipements, tels que pelle, fourche, etc. — qui sont bien étudiés et ont fait leurs preuves — facilitent le travail du conducteur de tracteur tout en permettant d'économiser du temps et de la main-d'œuvre.